



Dossier de presse

2021



— GROUPE —
AÉROPORTS
DE LA CÔTE D'AZUR

NICE.AEROPORT.FR

NICE · CANNES · SAINT-TROPEZ

#AEROPORTNICE



► L'atterrissage sur Nice Côte d'Azur est classé 3^e plus beau du monde et 1^{er} de France selon le sondage PrivateFly de 2019.

SOMMAIRE

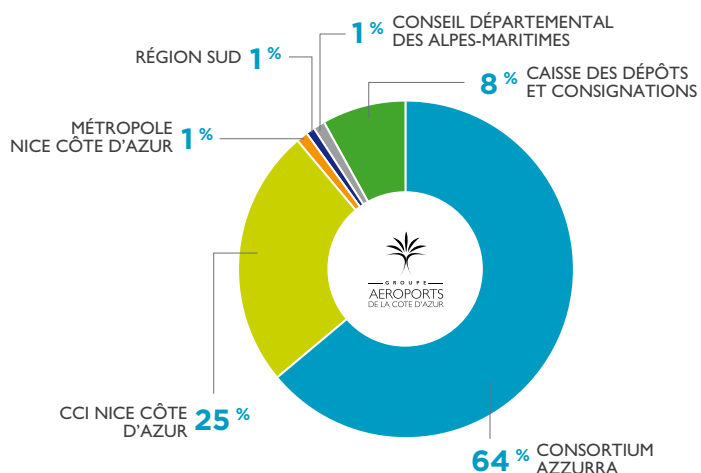
- **Aéroports de la Côte d'Azur**, en bref _____ ► p.4
- « **Être le laboratoire de l'aéroport de demain** »,
Franck Goldnadel _____ ► p.5
- **Nice Côte d'Azur**, 2^e plateforme aéroportuaire de France _____ ► p.6
- **Le premier groupe aéroportuaire français**
0 % émissif dès 2030 _____ ► p.7
- **Un groupe leader** de l'aviation d'affaires _____ ► p.8
- **Une gestion volontaire et responsable**
des nuisances sonores _____ ► p.9
- **Une intégration optimale des nouvelles technologies**
pour un parcours passager optimisé _____ ► p.10
- **La promotion d'un territoire**,
la valorisation d'un patrimoine culturel _____ ► p.11



GRUPE AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR

- 2016 : privatisation du groupe
- 2018 : certification Carbone Neutre niveau 3+ par l'ACI pour l'ensemble des aéroports
- 2020 : engagement à devenir Zéro Net Emission en 2030
- 3 aéroports en gestion (Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez)
- 1 réseau de Fixed Based Operator (FBO), Sky Valet, en France, Espagne, Portugal, Italie et Bulgarie
- 650 collaborateurs

- Répartition de l'actionnariat du Groupe



AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR

- 2^e plateforme aéroportuaire de France
- 1^{er} aéroport français certifié Neutre Carbone Niveau 3+ par l'ACI (2016)
- 1^{er} aéroport français engagé à ne plus émettre de CO₂ d'ici 2030
- - 80 % d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2010
- 71 grammes eq CO₂ par passager (2019)
- 4,58 millions de passagers en 2020 (-68,4 % vs 2019)
- 68 516 mouvements d'aviation commerciale (2020)
- Jusqu'à
 - > 121 destinations
 - > 6 destinations long-courriers en vols réguliers (Bahreïn, Doha, Dubaï, Montréal, New-York et Pékin)
 - > 44 pays en liaison directe
 - > 61 compagnies aériennes
- 1^{re} liaison régulière d'hélicoptères au monde (Nice-Monaco)
- 3^e aéroport d'aviation d'affaires au monde
- 530 collaborateurs

AÉROPORT CANNES MANDELIEU

- 2^e aéroport dédié à l'aviation d'affaires de France
- Base hélicoptère de la Sécurité civile
- 9 297 mouvements en aviation d'affaires (2020)
- 7 784 mouvements d'hélicoptères (2020)
- 1^{re} plateforme au monde IS-BAH niveau 2

AÉROPORT DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

- 1^{er} aéroport de France neutre carbone sans compensation (2020)
- 2 942 mouvements d'aviation d'affaires (2020)
- 1 356 mouvements d'hélicoptères (2020)

SKY VALET

- 19 FBO en France, Espagne et Portugal
- 12 FBO sous label Sky Valet Connect (France, Italie et Bulgarie)
- Membre du réseau international Paragon (depuis 2020)
- Plus de 27 000 avions d'affaires assistés (2020)

« Être le laboratoire de l'aéroport de demain »



Si, pour certains, 2020 aura été une année de crise profonde, pour l'aéroport Nice Côte d'Azur, elle aura été l'année d'accélération et de concrétisation de sa stratégie pour devenir le laboratoire de l'aéroport de demain : un aéroport performant, sûr d'un point de vue sanitaire et engagé activement dans la réduction de son impact environnemental. Ce qui relie ces trois points, c'est la transformation en cours, et à accélérer, de tout le secteur aéroportuaire pour qu'il accompagne et amplifie les progrès du transport aérien.

Être performant, ce n'est plus seulement proposer le plus grand nombre de destinations, la meilleure connectivité depuis Nice, tout en assurant les services aéroportuaires de qualité requis. C'est désormais être à la hauteur du nouveau rôle des aéroports, celui d'être un acteur du trafic aérien européen. Avec la labélisation A-CDM (Airport Collaborative Decision Making), délivré par Eurocontrol, tous les partenaires de la plateforme bénéficient aujourd'hui d'une meilleure coordination et nous agissons désormais à l'amélioration de la fluidité aérienne européenne. Dans le même esprit, la mise en œuvre de notre APOC (Airport Operations Center) représente une étape clé. L'APOC est le mode de gestion collaboratif des opérations aéroportuaires le plus efficace et le plus moderne. Véritable poste de contrôle géant, il permet, en temps réel, d'échanger les informations, définir les solutions les plus pertinentes, engager leur mise en œuvre et vérifier leurs effets sur l'ensemble des terminaux, des pistes et des abords de l'aéroport. Les gains attendus vont d'une ponctualité renforcée à une plus grande fluidité du parcours

passagers avec, en fil rouge, une sécurité, notamment sanitaire, renforcée.

Car être un aéroport sûr d'un point de vue sanitaire s'est imposé désormais comme une nouvelle condition de nos activités. Une condition que nous pensons pérenne au-delà de la gestion de la crise de la Covid-19. C'est pourquoi, non seulement nous avons su mettre en pratique les mesures sanitaires dès l'apparition de la pandémie, mais encore avons-nous expérimenté diverses solutions, humaines comme techniques, pour les amplifier. L'ensemble de ces mesures, saluées par le ministre du Transport, a permis à l'aéroport de figurer parmi les plus responsables en matière sanitaire et de nous engager auprès de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) afin de montrer la voie dans l'application des mesures recommandées et de dessiner l'aéroport du futur en matière de préservation de la santé des passagers et des personnels.

Enfin, en matière de préservation de l'environnement, 2020 aura marqué un coup d'accélérateur à notre politique initiée il y a plus de 10 ans et qui nous a déjà permis de réduire de plus de 80 % nos émissions directes, d'avoir été le 1^{er} aéroport de France neutre carbone et de nous projeter résolument vers notre engagement de parvenir, d'ici 2030 et avec 20 ans d'avance sur les autres aéroports français, à ne plus émettre un seul gramme de CO₂. Concrètement, cela signifie que nous aurons réduit au maximum nos émissions et auront mis en place des puits de carbone, sur nos aéroports ou aux abords directs de nos terminaux, afin d'absorber les émissions résiduelles.

En 2020, nous aurons été au rendez-vous de nos promesses, pour notre territoire, pour nos passagers et pour le transport aérien, en mettant en œuvre ce qui doit désormais être regardé comme la norme en matière aéroportuaire : performance opérationnelle, sécurité sanitaire, responsabilité environnementale.

Être le laboratoire de l'aéroport de demain, c'est tout cela. C'est une démarche d'humilité, où l'on accepte d'essayer pour s'améliorer, c'est une démarche d'agilité, où l'on s'adapte en temps réel pour progresser, c'est une démarche de responsabilité, où l'on partage ses innovations pour faire progresser l'ensemble de la filière.

Franck Goldnadel
Président du Directoire d'Aéroports de la Côte d'Azur

NICE CÔTE D'AZUR, 2^e plateforme aéroportuaire de France

Malgré une année 2020 historiquement difficile pour le transport aérien, l'aéroport Nice Côte d'Azur a su résister. Le trafic aérien a chuté, de 68,4 % à 4,58 millions de passagers, mais la confiance est restée intacte, tout comme les effectifs, précieux pour accompagner la reprise du trafic. Et cette reprise aura lieu, certainement plus rapidement que pour d'autres aéroports d'Europe. D'une part en raison de l'attractivité intacte du territoire. D'autre part grâce à une performance accrue.

En effet, Nice Côte d'Azur a su tirer profit de cette année particulière pour conforter son statut de laboratoire de l'aéroport de demain. Si les liaisons de point à point que nous avons privilégiées sur Nice ont mécaniquement pâti de la baisse de trafic et des fermetures de frontières, son exceptionnel réseau, dépassant les 120 destinations vers 45 pays desservis par près de 60 compagnies, n'est pas remis en cause à moyen terme. Mais c'est sur trois autres critères que l'aéroport a pu poursuivre sa progression au cours des derniers mois.

Tout d'abord sur la gestion des opérations et ses bénéfices pour la fluidification du ciel européen, avec l'obtention du label A-CDM (Airport Collaborative Decision Making), délivré par Eurocontrol. Les outils informatiques et les méthodes de travail mises en place avec le A-CDM permettent aux contrôleurs aériens de la plateforme de gérer le trafic en parfaite synchronisation avec l'ensemble des acteurs aéronautiques : l'aéroport Nice-Côte d'Azur, les compagnies aériennes et les assistants en escale. Ainsi, en toute sécurité, l'utilisation des capacités, à l'arrivée, au départ et au roulage est optimisée et permet d'améliorer les aspects environnementaux (temps de roulage diminué, pas d'attente en seuil de piste, etc.) et de fluidifier le ciel européen. Ce label a été renforcé par la mise en œuvre quelques semaines plus tard de l'APOC (voir ci-contre).

Le second critère d'excellence de l'aéroport de demain, après l'ultra-modernité au service de la performance opérationnelle, c'est la sécurité sanitaire, qui est venue s'imposer récemment et s'inscrit désormais comme un prérequis à nos activités. En mettant en œuvre tous les moyens humains, techniques et technologiques disponibles pour éviter la propagation du virus au sein de ses terminaux, l'aéroport a réussi à devenir un exemple en la matière, salué par la profession et récompensé de l'ACI Health Accreditation, certification actuellement la plus exigeante pour le secteur et reconnue au niveau international. Déjà, dès le mois de juin 2020, l'aéroport figurait parmi les sept premiers aéroports européens à s'impliquer aux côtés de l'European Union Aviation Safety Agency (EASA) et de l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) en signant leur Charte Covid-19. Cette démarche répond à deux objectifs : garantir la sécurité sanitaire des passagers, membres d'équipage et collaborateurs de sa plateforme ; contribuer à une nouvelle définition des standards sanitaires pour les aéroports européens.

Enfin, le troisième pilier de l'excellence aéroportuaire d'avenir est la responsabilité environnementale. Non seulement dans la gestion des nuisances sonores, à l'œuvre depuis plus de 30 ans sur Nice, mais surtout dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un point sur lequel l'aéroport s'est engagé depuis plus de 10 ans avec des résultats puissants. Premier aéroport neutre carbone en 2016, selon l'Airport Carbon Accreditation niveau 3+, le plus élevé, il a réussi à réduire de plus de 80 % ses émissions directes tout en agissant sur celles des avions. Aujourd'hui, l'aéroport accélère en mettant en œuvre une politique inédite de reboisement de son territoire pour basculer de l'ère de la compensation à celle de l'absorption (voir page 7).

Adaptation du terminal 2, un projet pertinent

Annoncé en 2018, le projet d'adaptation du terminal 2 s'est trouvé renforcé dans sa pertinence par la crise sanitaire de 2020. Si la reprise du trafic sera progressive, elle imposera de nouveau dans les années à venir que les terminaux soient parfaitement dimensionnés pour accueillir dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, notamment sanitaire, les voyageurs. Ce projet de près de 25 000m² y répondra tout en préservant les engagements du Groupe et de l'aéroport en matière de neutralité carbone.



Nice Côte d'Azur, au cœur du ciel européen

2^e plateforme aéroportuaire de France, Nice Côte d'Azur a, en 2020, fortement

accélééré dans son intégration au cœur du ciel européen, avec le double objectif d'accroître la performance du trafic par une meilleure fluidité et une ponctualité renforcée, et de réduire l'impact environnemental de ce trafic par l'optimisation des ressources. Avec la mise en œuvre de son APOC (Airport Operations Center), Nice Côte d'Azur s'est doté des technologies les plus avancées pour optimiser le trafic aérien et favoriser la décongestion du ciel européen. Sur un plateau de 500m² et sous la houlette d'un Airport Duty Manager, véritable chef d'orchestre des opérations, tous les postes de contrôle de l'aéroport sont représentés. Ce centre de supervision centralise la gestion des différentes ressources de l'aéroport et positionne Nice Côte d'Azur parmi les aéroports européens les plus avancés en matière de pilotage des opérations aéroportuaires, participant ainsi à la fluidification du trafic aérien.



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

LE PREMIER GROUPE.

aéroportuaire français 0 % émissif dès 2030

Engagé depuis 2011 dans le programme indépendant **Airport Carbon Accreditation (ACA)**, Nice Côte d'Azur était devenu le 1^{er} aéroport français et le 25^{ème} au monde à atteindre la neutralité carbone en 2016, rejoint deux ans plus tard par les plateformes de Cannes Mandelieu et du Golfe de Saint-Tropez. En 2019, le Groupe a pris l'engagement de parvenir avant 2050 à ne plus émettre un seul gramme de CO₂, avant d'accélérer son calendrier et de présenter en janvier 2020 un programme d'actions mesurées pour réussir ce défi en seulement 10 ans, à horizon 2030.

C'est le programme Cap 2030, qui recense toutes les actions à mener, année après année, par les trois aéroports de la Côte d'Azur. Il repose sur des mesures d'électrification de tous les équipements possibles, sur l'abandon du gaz et le recours progressif aux énergies alternatives. Conscient que la réduction à zéro de son empreinte environnementale n'est qu'une composante de celle, plus large, du secteur aérien, le Groupe a également pris des mesures fortes pour permettre la réduction des émissions des avions lors de leur phase d'approche, d'atterrissage, de roulage et de décollage. C'est ainsi que dès 2016, l'aéroport de Nice fut le premier en France à mettre en œuvre et à imposer le recours à des bornes électriques pour les avions privés stationnés sur ses pistes afin de limiter le recours aux moteurs auxiliaires, bruyants et émissifs. Puis l'aéroport à déployer des passerelles alimentées en 400 hertz pour les avions commerciaux en escale, avec le même objectif.

Entre 2013 et 2018, les émissions des avions à l'approche, au roulage et au décollage depuis l'aéroport de Nice avaient baissé de 20 %, initiant une dynamique d'autant plus vertueuse que le trafic passagers et le nombre de mouvements d'avions augmentaient au cours de la même période. Et ces bons résultats se trouvent amplifiés par la mise en œuvre, en 2020, du A-CDM puis de l'APOC (lire page 6) qui ont encore permis de réduire le temps de roulage et d'attente en seuil de piste des avions, et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre.

Le **niveau 3+ de la certification indépendante de l'ACA** engageait le Groupe, après plusieurs années de baisse avérée de ses émissions, à maintenir ses efforts sur toutes les activités sous son contrôle mais aussi à inciter ses différentes parties-prenantes à faire de même. Soutenu par 37 partenaires opérant sur ses plateformes, l'aéroport Nice Côte d'Azur avait réduit de 80 % ses émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2019, et atteint cette année-là le niveau record de 71 grammes eq CO₂ par passager, quand la moyenne mondiale est de 2 210 grammes et celles des aéroports européens de 1 610 grammes.

Mais si aujourd'hui les trois plateformes sont neutres carbone selon les critères de l'ACA, c'est grâce à des mécanismes de compensation, que le Groupe ne souhaite pas voir pérennisés. « *La compensation est par nature une étape transitoire car elle ne peut satisfaire à l'urgence climatique. Basculer à l'ère de l'absorption est une nécessité pour nos activités et nos territoires* », explique Isabelle Vandrot, chef du département Développement durable et Environnement. Cette étape nouvelle et inédite en France, le Groupe l'a initié au cours de l'année 2020 avec la création de premiers puits de carbone (voir ci-dessous).

En complément des actions menées dans ses terminaux, sur ses pistes ou en faveur de la réduction des émissions en vol, Aéroports de la Côte d'Azur s'est engagé en faveur de la mobilité douce. Des bornes de recharge électriques en libre-service permettent à ses collaborateurs de venir travailler en voiture électrique. Depuis décembre 2018, l'aéroport de Nice est accessible en tramway, dont le Groupe a financé les travaux d'intégration à son environnement. Enfin, depuis 2019, l'aéroport de Nice est le 1^{er} de France à proposer à ses passagers des navettes électriques, gratuites, pour relier ses deux terminaux et ses parkings. Une innovation qui réduit de 250 tonnes équivalents CO₂ les émissions générées aux abords de la plateforme.



Créations de puits de carbone

En 2020, Aéroports de la Côte d'Azur a initié un partenariat inédit en France entre un gestionnaire aéroportuaire, des communes et l'Office national des forêts (ONF). Cet engagement pluriannuel consiste à financer, sur des communes proches des terminaux, la plantation et l'entretien d'arbres aux essences adaptées au climat local. Plusieurs hectares ont déjà été reboisés près de l'aéroport de Cannes Mandelieu et de celui de Nice Côte d'Azur. Ce programme ambitieux permettra à terme l'absorption de 300 tonnes équivalent CO₂ par an, à partir de 2030, soit les émissions résiduelles de la plateforme. De son côté, l'aéroport du Golfe de Saint-Tropez a fait l'objet d'une vaste opération de plantation au contact direct de ses pistes, portant la promesse à plus court terme encore et au fil de la croissance des arbres, d'une neutralité totale par absorption.

UN GROUPE LEADER EN EUROPE.

dans le traitement de l'aviation d'affaires

Gestionnaire des aéroports de Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et du Golfe de Saint-Tropez, le groupe Aéroports de la Côte d'Azur se positionne au 2^e rang européen en matière de trafic d'aviation d'affaires. Opérant le réseau de FBO (Fixe based operator) Sky Valet dans 22 destinations au Portugal, en Espagne et en France, et développant son réseau à travers le label Sky Valet Connect, le groupe constitue un maillage unique de terminaux à travers toute l'Europe.

Acteur de la dynamisation économique de son territoire, qui s'étend de Saint-Tropez à Gênes, en passant par Cannes, Nice et Monaco, le groupe Aéroports de la Côte d'Azur accompagne les besoins croissants en aviation d'affaires sur la région et au-delà. En matière de flux, tout d'abord. Avec une croissance constante du nombre de vols depuis ou vers la Riviera, le groupe a renforcé ses capacités d'accueil avec une hausse de 50 % du nombre de parkings avion sur Nice Côte d'Azur ou avec l'autorisation aux avions de 35 tonnes d'atterrir à Cannes Mandelieu depuis 2015. Il a également développé les infrastructures facilitant la fluidité du parcours de passagers pressés qui peuvent connecter leur avion d'affaires à un hélicoptère directement depuis le terminal d'aviation générale, où les contrôles de police

sont effectués. Avec une rotation toutes les 30 minutes, la liaison héliportée Nice-Monaco est la plus importante au monde en trafic, participant pleinement au développement économique local.

Défenseur de l'attractivité de son territoire, Aéroports de la Côte d'Azur s'attache également à intégrer de manière optimale ses activités dans son environnement. En premier lieu avec des trajectoires d'approche strictes, imposées aux pilotes, pour éviter le survol des zones habitées. Ensuite, pour réduire l'impact sonore et les émissions de gaz à effet de serre générés par les moteurs des avions au stationnement à Nice Côte d'Azur, le groupe a, le premier au monde, installé des systèmes d'alimentation électrique sur l'aire de parking pour les avions d'affaires. De la même manière, il a doté chacun de ses trois aéroports d'une Charte d'engagement pour l'environnement fixant des règles de bonnes conduites qui s'imposent aux compagnies et aux pilotes pour limiter les nuisances, notamment sonores. A ce titre, l'aéroport de Cannes Mandelieu s'est vu cité en exemple par l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA) en 2015 pour la qualité de sa démarche.



Sky Valet, partenaire du réseau Paragon

En pleine expansion depuis plusieurs années, Sky Valet, le réseau de FBO (fixed based operator) du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur a choisi, fin 2020, de rejoindre le réseau Paragon. La complémentarité de leurs implantations dessine un ensemble cohérent et haut-de-gamme des Etats-Unis (Los Angeles, Houston, Dallas, Austin, Miami, Chicago, Boston, Washington D.C., New York...) jusqu'à Sydney en passant par Cape Town, Dubaï et de nombreux aéroports d'affaires européens. Ce partenariat permet au Groupe de renforcer son ancrage international en développant désormais l'un des maillages de FBO les plus étendus du monde.

Golfe de Saint-Tropez 1^{er} aéroport de France 0 % émissif



Idéalement positionné au cœur d'un territoire d'exception, l'aéroport du Golfe de Saint-Tropez a été le premier du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur et plus largement de France à parvenir à ne plus émettre un seul gramme de CO₂ et à

basculer de la compensation de ses émissions résiduelles à l'absorption partielle des émissions de avions en phase d'approche, de roulage et de décollage. Cette prouesse repose sur deux piliers : d'une part la réduction de ses émissions par l'électrification de ses véhicules et engins, et d'autre part par l'installation de puits de carbone végétaux *in situ*. Cette démarche de progrès sera prolongée au cours des prochaines années par de nouveaux efforts sur les véhicules, y compris les camions avitailleurs, des pompiers ou les engins de piste, et par l'installation de panneaux photovoltaïques. Ainsi, à horizon 2030, l'aéroport du Golfe de Saint-Tropez absorbera plus de 21 tonnes équivalent CO₂ par an.

UNE GESTION VOLONTAIRE ET RESPONSABLE

des nuisances sonores

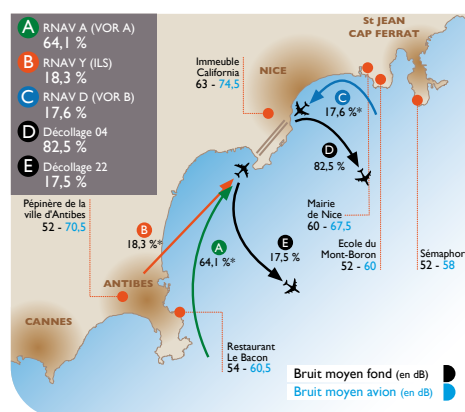
Comment renforcer l'attractivité de son territoire, en développant les liaisons aériennes, nationales et internationales, sans, paradoxalement, dégrader l'agrément d'y vivre ou de le visiter ? Pour répondre à cette délicate équation, le groupe Aéroports de la Côte d'Azur mène depuis plusieurs années une stratégie efficace.

Situé à quelques kilomètres du centre-ville et aux abords immédiats de nombreux riverains, l'aéroport Nice Côte d'Azur a mis en place une politique volontariste pour réduire au maximum les nuisances sonores générées par les activités de ses opérateurs. Doté de deux pistes orientées le long de la mer, l'aéroport a fait le choix inédit de dédier aux décollages, mouvements les plus bruyants, la piste Sud, la plus éloignée des habitations. C'est ce que l'on appelle un doublet inversé, une spécificité de la plateforme qui prolonge de nombreuses initiatives ayant permis à l'aéroport de s'intégrer harmonieusement à son Territoire et à n'enregistrer qu'environ 100 plaintes par an, un nombre extrêmement faible au regard du trafic de l'aéroport.

Dès 2000, et sur la base d'une démarche volontaire, Nice Côte d'Azur s'est doté d'une Charte pour l'Environnement qui décline 46 actions à mettre en œuvre pour maîtriser et réduire les nuisances de ses activités, une démarche qui s'est dès lors généralisée aux autres aéroports en France. La première action, mise en place dès 2000, a consisté à installer aux abords de l'aéroport un réseau de 10 capteurs. Il permet de mesurer le niveau sonore et de conduire des changements : depuis, le niveau a baissé de 4 dB en moyenne, selon les trajectoires de vol.

En termes de survols des zones habitées, Aéroports de la Côte d'Azur a accompagné les réflexions de la DGAC pour permettre de réduire au maximum le survol d'Antibes dans les trajectoires d'approche par l'Ouest, les plus fréquentes en raison du sens du vent dominant. La mise en place d'une trajectoire, dite RNAV A, a permis de passer d'un taux de survol de la ville de 40 % en 2002 à 18 % en 2019.

Enfin, afin de limiter encore davantage les éventuels désagréments dans le cadre d'approches par l'Est, qui ne représente que 18 % des situations, les avions à destination



de Nice doivent, depuis le 1er janvier 2019, être équipés d'un système de navigation de surface conforme à la spécification RNP APCH. Cette technologie, plus précise, simplifie la trajectoire et réduit consommation de kérosène et nuisance sonore. Une innovation qui bénéficie aussi aux trajectoires par l'Ouest puisque les minima de mise en service ont été abaissés depuis le 7 novembre 2019 afin de favoriser encore plus l'évitement d'Antibes.

Parce que les nuisances sonores ne sont pas seulement générées lors des phases de décollage ou d'atterrissage, l'aéroport a également pris des mesures pour réduire les émissions de bruit des aéronefs au stationnement. Depuis 2013, toutes les passerelles sont équipées d'un réseau électrique qui permet aux avions en escale de couper leurs moteurs tout en conservant climatisation, lumière et électricité. De la même manière, sur le parking dédié aux avions d'affaires, des bornes électriques permettent depuis 2014 aux pilotes de ne pas utiliser leur moteur d'appoint pendant la phase de préparation des vols. Double gain : pas de consommation de kérosène, donc pas d'émission de CO₂, et pas de turbine en mouvement, donc pas de nuisance sonore. Cette initiative de l'aéroport, inédite alors, est depuis reprise par d'autres aéroports. Pour aller encore plus loin, ces avions sont désormais tractés jusqu'à la piste pour réduire encore plus l'usage de leurs moteurs au sol.

Cannes Mandelieu, un aéroport exemplaire qui poursuit ses efforts

Les avions décollant et atterrissant face au vent, les pistes de l'aéroport de Cannes Mandelieu présentent la particularité d'imposer des trajectoires d'approche qui survolent une partie des communes de Cannes, Mougins et de la Roquette sur Siagne. Conscient des nuisances que les mouvements d'avions peuvent avoir sur certains riverains, Aéroports de la Côte d'Azur a pris, depuis plus de 15 ans, de nombreuses mesures : relèvement d'altitude, installation de silencieux, restriction des horaires et des cadences, mise en place d'un briefing des pilotes les sensibilisant aux procédures d'approche les plus vertueuses... Pour mesurer les effets de cette politique, le groupe a sollicité en 2010 l'avis de l'ACNUSA (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaire) qui citera l'aéroport en exemple en 2015. Cette même année, et pour aller encore plus loin dans sa démarche, l'aéroport de Cannes Mandelieu a élaboré, en concertation avec les compagnies et les pilotes, une Charte environnementale qui impose des trajectoires et des altitudes afin de minimiser l'impact des activités sur la population locale. Un dispositif de surveillance permet d'appliquer, en cas de manquement avéré, des sanctions aux contrevenants. Résultat, au cours de l'année 2017, 100 % des trajectoires signalées par des riverains se sont avérées normales d'un point de vue aéronautique. Enfin, le Groupe s'associe totalement aux travaux engagés par l'Etat, via la DGAC, pour des mesures supplémentaires (étude de nouvelles trajectoires, mesures de réduction des nuisances sonores...) qui permettront d'améliorer les relations de l'aéroport de Cannes Mandelieu avec son environnement.

UNE INTÉGRATION OPTIMALE.

des nouvelles technologies pour un parcours passager optimisé

Le pôle d'experts de Nice Côte d'Azur, réunis au sein de son Lab, a développé une stratégie ambitieuse et audacieuse pour intégrer les dernières technologies tout au long du parcours passager, de la préparation de son voyage à son passage dans les terminaux en passant par la gestion de son véhicule ou de ses bagages.

C'est ainsi qu'en 2019, l'aéroport a enrichi de deux innovations sa palette de services. Tout d'abord, dans le cadre d'une expérimentation menée en partenariat avec Amadeus et IN Groupe, l'aéroport a déployé une solution de reconnaissance faciale, réservée pour l'instant aux passagers Business de la compagnie Emirates en faisant la demande. Cette innovation permet d'optimiser de 75 % le temps de parcours des passagers par une facilitation des démarches à chacun de leurs points de passage. Cette expérimentation prolonge l'installation et la mise en service, en tant qu'aéroport pilote, de 16 sas Parafe en juillet 2018, dispositif lui aussi à reconnaissance faciale et optimisant le temps de passage aux frontières.

Ces innovations s'inscrivent dans une recherche continue des solutions permettant de réduire au maximum les irritants du voyageur. Ainsi, en amont de son vol, ce dernier peut depuis le site Internet ou l'application mobile effectuer les préparations de dernière minute : vérification de l'état du trafic, du terminal de départ, réservation d'un emplacement de parking (Click&Park), achat d'un coupe-file pour passer plus rapidement le poste d'inspection filtrage (Nice Access). Il peut même, pour optimiser son temps passé dans les terminaux, réserver l'ensachage de ses valises, un salon VIP ou la location de son véhicule.

Côté bagage, en soute ou en cabine, l'aéroport a également mis en œuvre des solutions visant à réduire

les désagréments. Pour ceux qui se voient retirer des objets interdits en cabine, Tripperty permet de les faire conserver dans une consigne sécurisée jusqu'au retour du voyageur, ou de se les faire adresser par voie postale.

Pour fluidifier également les rotations des avions, l'aéroport a mis en place une nouvelle solution de gestion des bagages en soute, qui accélère et fiabilise leur trajet depuis les banques de dépose bagage jusqu'aux soutes. Equipée d'un système Destination Coded Vehicule, la nouvelle technologie utilisée dans le tri bagage vient rassurer les passagers, accompagner la hausse continue du trafic sur la plateforme et faciliter la gestion des vols en escale, amenés à se développer dans les prochaines années.



Enfin, conscient d'accueillir chaque année des milliers de passagers récurrents, Nice Côte d'Azur a mis en place une offre spécifique pour ses voyageurs fréquents. Le Club Airport Premier offre de nombreux avantages à

ses adhérents, prolonge la stratégie marketing du groupe et participe d'une démarche relationnelle premium qui va jusqu'à se concrétiser, chaque mois, à travers des visites privées de l'aéroport suivies de cocktail. Une manière originale et plébiscitée de donner vie à un authentique réseau social.

En intégrant sur l'ensemble de la chaîne de valeur des solutions numériques innovantes, et parfois inédites, Nice Côte d'Azur se positionne comme l'un des aéroports européens pionniers en matière d'utilisation des nouvelles technologies et de digitalisation du parcours passager.



Un aéroport coordonné, **des mouvements moins carbonés**

Après plusieurs mois de travail en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires opérationnels, Nice Côte d'Azur a mis en service, le 25 novembre, son dispositif de Collaborative Decision Making (CDM) en lien avec le Network Manager - Eurocontrol. Ce dispositif représente un avantage compétitif pour les partenaires de l'aéroport, compagnies et assistants, qui gagnent en efficacité opérationnelle, et la promesse d'une meilleure qualité de service pour les passagers. Le CDM permet également de réduire le temps de roulage des avions, d'améliorer la performance y compris financière des compagnies et de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, rejoignant ainsi la politique volontariste de réduction de l'empreinte carbone de l'aéroport.

LA PROMOTION D'UN TERRITOIRE,

la valorisation d'un patrimoine culturel

Conscient d'être la porte d'entrée d'un large territoire réputé à travers le monde, l'aéroport Nice Côte d'Azur a mis en œuvre une politique audacieuse pour transformer le temps d'embarquement en une expérience surprenante, inoubliable et unique en Europe. Cette politique lui a valu d'être récompensé en 2018 du titre de Meilleur opérateur aéroportuaire du monde aux Frontier Awards.

Avec l'aboutissement des travaux de rénovation de ses deux terminaux en 2018, l'aéroport Nice Côte d'Azur a mis la dernière touche à son programme de transformation de son offre commerciale et de services, structurée autour de quatre leviers dont les Essentiels de la Riviera et les Essentiels de la France. Avec, en période normale, deux passagers sur trois en provenance ou à destination de l'international, la plateforme a en effet décidé de leur offrir non seulement l'expérience shopping la plus surprenante d'Europe, mais encore de mettre en valeur la richesse et les spécificités de son Territoire : La Tarte Tropézienne y a ouvert son tout premier point de vente dans un aéroport, tout comme Fragonard qui a par ailleurs développé une ligne exclusive pour Nice Côte d'Azur, Chez Pipo, restaurant historique et traditionnel de Nice, y sert chaque jour sa célèbre socca...

Ecrin premium accueillant des visiteurs du monde entier, l'aéroport séduit également les marques de luxe, à l'instar de Dolce & Gabbana qui est venu, en 2020, enrichir l'offre commerciale du terminal 2 et confirmer l'attractivité de l'aéroport auprès des enseignes.

Malgré la situation sanitaire et la forte baisse du trafic passager, cette attractivité s'est traduite par l'ouverture de deux pop-up stores cette même année. L'un, Lobsta, proposant des spécialités à base de homard, l'autre, Mar y Cocina, des ceviches haut-de-gamme et invitant au voyage. En parallèle, Ladurée s'est installé au cœur du terminal 2 permettant aux passagers de bénéficier d'une offre de commerces large, sélective et emblématique de sa culture.

Porte de la Côte d'Azur, l'aéroport prolonge son ancrage local en assumant pleinement son identité azurienne et son soutien à l'attractivité et au dynamisme de son territoire. Marqueur fort plus que symbolique de cet attachement, le positionnement sur le parvis du Terminal 1 d'une sculpture #ILoveNice vient, en clin d'œil à celle située au bout de la Promenade des Anglais, offrir un cadre aux souvenirs des touristes.



► Au cœur des terminaux, l'esprit « Sense of place » promeut les produits et savoir-faire du Territoire auprès des touristes

Un atout-clé pour attirer des congrès internationaux

Depuis 2014, Nice Côte d'Azur est engagé dans une démarche conjointe avec les centres de congrès et de festivals de Nice, Cannes et Monaco visant à attirer et fidéliser des événements professionnels de dimension internationale. Conscient de l'intérêt économique qu'ils représentent pour le Territoire, l'aéroport s'associe aux démarches promotionnelles de ses partenaires pour remporter des compétitions qui mettent en concurrence de nombreuses villes européennes. Concrètement, pour toute manifestation réunissant au moins 1 000 personnes dont 50 % depuis l'international, ou 500 participants si l'événement se déroule à Monaco, l'aéroport met en place un dispositif complet d'accueil, de signalétique et de communication online et offline pour personnaliser la prise en charge des congressistes de leur arrivée jusqu'à leur départ, et donner un maximum de visibilité à l'opération. Depuis

l'instauration de ce dispositif, plusieurs congrès majeurs ont ainsi fait le choix de s'implanter sur la Côte d'Azur. En complément, en 2020, l'aéroport s'est associé au plan de relance de la promotion du territoire, qui s'est traduit par des campagnes d'affichages dans les grandes villes de France et d'Europe. Le Groupe était alors le seul opérateur privé à s'y être associé. Enfin, début 2021, l'aéroport a mis en place, dans le cadre d'un partenariat avec Provence Côte d'Azur Event, un pack Accueil spécifique pour les grands événements se déroulant sur son territoire. Il comporte à la fois des solutions pour fluidifier le parcours des participants (banques d'accueil mobiles, hôtesses, porteurs de bagage, coupe-fil, signalisation personnalisée...) et pour accroître l'agrément du voyage (espace privatisé en salle d'embarquement pour un cocktail, accès aux salons VIP à des tarifs préférentiels...).



— GROUPE —
AÉROPORTS
DE LA CÔTE D'AZUR

CONTACT

Aymeric Staub / aymeric.staub@cote-azur.aeroport.fr

04 93 21 30 67 / 07 88 73 27 41

04 93 21 80 77 (24/7)

www.nice.aeroport.fr